

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

de Bretagne

LES COMPAGNONS

Alain Boulaire

Préface de Vladimir Trouplin

DE LA LIBÉRATION

de Bretagne

**LOCUS
SOLUS**

ISBN 978-2-36833-291-7
Copyright Locus Solus, 2020

Éditions Locus Solus
ZAC Run Ar Puñs
29150 Châteaulin

Les textes et illustrations de cet ouvrage sont protégés.
Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle,
par quelque procédé sans autorisation expresse de l'éditeur
est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée
par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.



LOCUS-SOLUS.FR

Avant-propos

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nam arcu mi, pretium vel condimentum ut, cursus hendrerit metus. Integer sit amet augue vitae velit dictum commodo a nec mauris. Sed maximus eget nibh at egestas. Nulla a leo consectetur, interdum dolor nec, varius quam. Sed sed nisl hendrerit, tristique odio ut, porttitor sapien. Cras non neque erat. Maecenas tristique vestibulum sapien, at placerat nulla ultrices id. Aliquam quis metus sapien.

Sed facilisis, sapien varius mattis sagittis, massa erat malesuada risus, eget placerat tortor dui ut justo. Sed leo eros, egestas vel urna vel, dictum efficitur metus. Vivamus at risus dui. Phasellus id nibh sollicitudin sem luctus imperdiet. Vivamus sed magna felis. Duis fringilla massa at ullamcorper pulvinar. Vestibulum in sapien a nibh porttitor imperdiet. Duis gravida felis eget fermentum pulvinar. Vestibulum eget diam eget lacus tincidunt ornare.

Phasellus sit amet enim neque. Fusce convallis nibh libero, dictum tristique ligula aliquam non. Donec rhoncus lorem elit, id elementum nibh viverra eget. Quisque posuere tincidunt nunc, id dictum ex laoreet sed. Nunc in sollicitudin erat. Integer fermentum pharetra velit et commodo. Sed convallis turpis vel augue pretium tempor. Nulla placerat, enim vel semper aliquam, risus risus consequat quam, vitae tincidunt diam metus nec libero. Vivamus tincidunt suscipit metus consectetur dictum. Suspendisse vehicula purus ipsum, sed luctus purus viverra egestas. Curabitur suscipit posuere.

Préface

Créé le 16 novembre 1940, en même temps que les premières institutions de la France libre, l'ordre de la Libération répondait à une situation d'exception. La France, en ayant renoncé à l'engagement solennel pris envers son allié britannique, était sortie d'elle-même de la guerre. Demeuré seul, le Royaume-Uni poursuivait la lutte contre l'Axe et menait la décisive Bataille d'Angleterre contre un ennemi qui, alors, occupait la quasi-totalité de l'Europe occidentale.

6 Cinq mois après les armistices signés par la France avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, et un appel à la résistance passé quelque peu inaperçu, un général de brigade à titre temporaire, pour tout dire inconnu, entreprenait la tâche démesurée de ramener la France dans la guerre en vue de la conduire jusqu'à la table des vainqueurs. Face à l'immense prestige du maréchal Pétain, chef de l'État français, le général de Gaulle ne pesait rien. Il n'était alors qu'un officier rebelle, condamné à mort par son propre gouvernement, et engagé dans une bataille qu'aucun grand chef militaire ou responsable politique du moment n'avait consenti à rejoindre.

Seuls quelques milliers de volontaires, des « hommes partis de rien » pour reprendre l'expression de René Cassin, quelques maigres territoires lointains de l'empire colonial français et la majorité des pays de l'Afrique équatoriale française avaient, en novembre 1940, fait le choix de la « dissidence ». Mais, moins d'un mois après le succès, fin août 1940, du ralliement à la France libre du Tchad, du Cameroun, du Moyen-Congo et de

l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique), de Gaulle subissait un revers brutal devant Dakar au Sénégal. Cette tentative avortée de faire basculer à son tour le bloc de l'Afrique-Occidentale française dans le camp allié allait laisser des traces profondes. D'abord parce que cette opération vit s'affronter la flotte britannique et les forces de Vichy mais surtout parce qu'elle occasionna les premiers morts dans les rangs de la France libre – et ce n'est pas rien – tués par des obus français. Cet échec, immédiatement amplifié par la propagande de Vichy, marqua un coup d'arrêt au développement du mouvement gaulliste, si bien qu'aucun territoire par la suite n'accepta de rejoindre de lui-même la France libre.

C'est dans ces circonstances dramatiques que le général de Gaulle, conscient de la difficulté de l'entreprise autant que de sa propre faiblesse, décide de créer « un insigne nouveau » afin de récompenser les plus méritants de ceux qui ont choisi comme lui de refuser la défaite et de le rejoindre. Pensé comme un modèle d'exemplarité, susceptible également de favoriser une émulation au sein des Forces françaises libres, l'ordre de la Libération procédait d'un projet plus large et plus ambitieux : la mise sur pied d'un embryon d'État, celui de la France en guerre, alternative à un « État français » jugé illégitime et inconstitutionnel.

C'est depuis le Moyen-Congo, à Brazzaville, désormais capitale d'une France libre installée « en terre française », que Charles de Gaulle entame véritablement ce combat de légitimité entre deux France que tout oppose. Il y prend ses premières ordonnances et y crée des institutions régalienues comme le conseil de Défense de l'Empire, un Journal officiel, une monnaie, une radio nationale et donc l'ordre de la Libération.

Conçu à la manière d'un ordre de chevalerie, l'ordre de la Libération est égalitaire. Il ne comporte qu'un grade et un seul insigne, la croix de la Libération, remise à ses membres qui portent le nom de « compagnon de la Libération ». Sans critères d'origine, d'âge, de statut ou de nationalité, tout un chacun peut recevoir cette très prestigieuse distinction qui, toutefois, n'est attribuée qu'avec une extrême parcimonie par son fondateur et grand maître. Ainsi, jusqu'à la forclusion de l'Ordre en janvier 1946, seules 1 036 croix de la Libération ont été attribuées à des

hommes et à des femmes (dont un tiers à titre posthume), 18 à des unités militaires des Forces françaises libres (neuf de l'armée de terre, six de l'armée de l'air et trois de la Marine) et cinq à des communes françaises (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'île de Sein).

Le premier des critères d'attribution est la précocité de l'engagement. C'est donc parmi les « pionniers » de la Résistance et de la France libre que sont choisis, pour leurs mérites « dans la libération de la France et de son Empire », les compagnons de la Libération dont 78 % sont des volontaires de l'année 1940. Venus de tous les horizons, originaires de toutes les régions de métropole et d'outremer, on compte parmi eux un très solide contingent de Bretons, à l'image du poids dans les effectifs de la France libre des natifs de Bretagne, de loin première région de France proportionnellement à sa population. Si l'on y ajoute Nantes et l'île de Sein, on perçoit l'importance de la Bretagne comme terre du refus des premiers jours.

8 Quatre-vingt-neuf compagnons de la Libération sont nés dans les départements bretons et plus de la moitié d'entre eux dans le Finistère. Si tous partagent le refus de la défaite et l'engagement précoce, leurs situations personnelles diffèrent. Ce sont surtout les plus jeunes – parfois mineurs et le plus souvent étudiants – qui quittent la Bretagne pour gagner l'Angleterre à l'été 1940 alors que d'autres, plus âgés, combattent dans la marine française ou sont en poste dans les territoires coloniaux. En 1940, le plus jeune, René Troël, a seize ans et le plus âgé, Jean Devé, quarante-trois. Pluralité des âges pour ces volontaires de l'aube, mais aussi pluralité des modes d'action. Si 10 % d'entre eux rejoignent les rangs de la Résistance intérieure, ces futurs compagnons de la Libération bretons s'engagent massivement dans la France libre pour servir dans les forces navales, les forces aériennes, l'armée de terre, et, pour quelques-uns, dans les services secrets gaullistes.

Les réunir tous dans un même ouvrage, comme le fait brillamment ici Alain Boulaire, est plus qu'un hommage mérité, c'est un nécessaire devoir d'histoire et de transmission des valeurs. Celles portées par ces hommes qui ont mis en œuvre la devise de la Bretagne « Kentoc'h mervel

eget em zaotra » (« Plutôt la mort que la souillure »), que le jeune Maurice Halna du Fretay, après son exceptionnelle évasion de France, avait inscrit sur le fuselage de son chasseur *Hurricane*. Et une juste reconnaissance du lourd tribut acquitté par les 40 % de ces compagnons de la Libération bretons qui, comme Maurice Halna du Fretay, ont donné leur vie pour une France libérée.

**Vladimir Trouplin,
Conservateur du musée de l'Ordre de la Libération**

Vladimir Trouplin est conservateur du musée de l'Ordre de la Libération – Hôtel national des Invalides à Paris. Également auteur du *Dictionnaire des compagnons de la Libération* (Elytis, 2010) et directeur de plusieurs ouvrages dont *La Flamme de la Résistance* (Le cherche-midi, 2012).

L'ordre de la Libération

**« Accepter l'idée d'une défaite,
c'est être vaincu »**

Maréchal Foch

Après l'appel à la résistance lancé le 18 juin sur les ondes de la BBC, le drame de Mers el-Kébir du 3 juillet et les affrontements meurtriers de Dakar du 25 septembre font comprendre au général de Gaulle que la libération de la France sera longue, d'autant qu'à la différence de l'AEF, l'AOF reste fidèle à Vichy.

C'est dans ce contexte où ses troupes sont peu nombreuses que le chef de la France libre décide de créer un ordre qu'il imagine, en passionné de l'histoire nationale, comme celui des « croisés de la libération ». La référence médiévale et chrétienne amène René Cassin, à ses côtés depuis le début, à lui faire remarquer qu'il y a des Français libres juifs ou musulmans pour lesquels la référence est sans doute malheureuse et, écoutant le sage conseil, le 16 novembre 1940, à Brazzaville, de Gaulle signe le décret portant création de l'ordre des compagnons de la Libération. Le 29 janvier 1941, il nomme les 5 premiers compagnons qui vont former le premier conseil de l'ordre et désigne comme chancelier Georges Thierry d'Argenlieu, un Brestois, dont le statut de Carme souligne la dimension religieuse et mystique que donne le Général à l'institution.

Ayant quitté le pouvoir en démissionnant le 20 janvier, de Gaulle, qui expédie les affaires courantes, prend le 23 janvier un décret de forclusion de l'ordre, estimant que la libération est faite, mais aussi interdisant ainsi à ses successeurs de nommer de nouveaux membres dans ce qui demeure le deuxième ordre français. Revenu au pouvoir en 1958, il ouvrira deux exceptions pour Winston Churchill en 1958 puis pour le roi George VI, à titre posthume en 1960.

Ce furent ainsi 1 036 personnes, dont 6 femmes et 73 étrangers, 5 communes et 18 unités combattantes, qui se virent attribuer cette décoration entre janvier 1941 et janvier 1946. Si aucun critère d'âge, de sexe, de grade, d'origine, et même de nationalité, n'est exigé, il est tenu compte de la qualité exceptionnelle des services, et pas uniquement militaires. Comme l'écrivait de Gaulle lui-même : « On me propose des candidats qui, bien que très dignes et vaillants combattants, ne répondent pas aux conditions tout à fait exceptionnelles qui justifient l'accession dans l'ordre ».

L'ordre de la Libération pour bien insister sur le caractère de « compagnons », ne comporte pas de grades et n'est matérialisé que par un insigne unique, la croix de la Libération, conçue par Antoine Mella au début de 1941. Né en 1907 à Londres où son père est le propriétaire du Ritz, Mella s'installe en France, à Neuilly-sur-Seine où, diplômé de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs, il exerce la profession d'artiste peintre. Le 23 juin, il est à Toulouse avec sa femme et ses deux enfants qu'il quitte pour rejoindre Saint-Jean-de-Luz où il embarque le 25 juin pour l'Angleterre. Arrivé à Londres il demande, malgré sa nationalité anglaise, à servir dans les FFL et est incorporé le 24 décembre 1940 dans la Légion étrangère. C'est en janvier 1941 qu'il crée la croix de compagnon, comme il dessinera la médaille de la Résistance. Par la suite il servira dans les services de renseignement, secondé en particulier par Stéphane Hessel, avant de retourner à Neuilly après sa démobilisation le 15 janvier 1946.

La croix dessinée par Tony Mella, est maquetée par la succursale londonienne de Cartier. Le décret du 29 janvier 1941 fixe ses caractéristiques : écu de bronze poli rectangulaire de 3 cm de haut sur 30 de large, elle porte un glaive de 60 mm sur 7, dépassant en haut et en bas, surchargé d'une croix de Lorraine noire. Les premières croix sont fabriquées par la maison John Pinches de Londres. Au revers est inscrite la devise de l'ordre : « *Patriam servando victoriam tulit* » « En servant la Patrie, il (ou elle) a remporté la Victoire ».

12

Les couleurs du ruban ont été choisies par de Gaulle lui-même : noir pour le deuil de la France et vert pour l'espérance.

Lors de la remise de la décoration, celui qui préside déclare au récipiendaire : « Nous vous reconnaissons comme notre compagnon pour la Libération de la France dans l'honneur et par la Victoire. »

Le général de Gaulle a été le seul grand maître de l'ordre, le conseil ayant décidé après sa mort, le 9 novembre 1970, qu'il n'aurait pas de successeur.



Avers de la croix de la Libération.



Revers de la croix de la Libération.

Des chanceliers brestois

Le chancelier est, après le grand maître, le premier personnage de l'ordre de la Libération, garant du bon fonctionnement et de la discipline. Obligatoirement compagnons, choisis par le Conseil de l'ordre, les chanceliers ont été au nombre de 8 de 1941 à 2012 où leur fonction a été remplacée par celle

de délégué national : Thierry d'Argenlieu (1941-1958), Ingold (1958-1962), Hettier de Boislambert (1962-1978), Simon (1978-2002), de Boissieu (2002-2006), Pierre Messmer (2006-2007), Jacob (2007-2011), Fred Moore (2011-2012). Parmi ces chanceliers, le 1^{er}, le 4^e et le 8^e ont pour point commun d'être nés à Brest.

Georges Thierry d'Argenlieu

Fils d'un contrôleur général de la Marine, Georges Thierry d'Argenlieu naît à Brest le 7 août 1889. Élève à Saint-Stanislas à Paris puis au lycée Saint-Charles de Saint-Brieuc, le jeune homme entre à l'École navale en octobre 1906. Il sert comme enseigne de vaisseau sur le *Du Chayla* avant de participer au maintien de l'ordre dans la région de Mogador au Maroc, ce qui lui vaut la Légion d'honneur à 24 ans mais aussi la rencontre déterminante avec Lyautey.

En Méditerranée en 1914, à bord du *Dehorter*, du *Iberville* et de l'*Eros*, il réfléchit beaucoup et, en 1915, à Malte, il demande son admission dans le Tiers-Ordre du Carmel dont il reçoit le scapulaire. En juillet 1917, il est promu lieutenant de vaisseau et prend le commandement du patrouilleur *Tourterelle*. À la fin de la guerre il démissionne pour entrer chez les Carmes déchaux en 1919. Il entame des études de théologie à Rome, au Collège Saint-Thomas, prend l'habit de novice en 1920 au couvent d'Avon sous le nom de Louis de la Trinité, prononce ses vœux et est ordonné

prêtre en 1925, après quatre nouvelles années d'études à la Faculté catholique de Lille. En 1935, il devient supérieur de la Province des Carmes de Paris restaurée trois ans plus tôt.



À la déclaration de guerre le moine est mobilisé dans la Marine comme officier de réserve en poste à Cherbourg. Capitaine de corvette du 10 février 1940, il est fait prisonnier lors de l'attaque allemande contre Cherbourg le 19 juin, mais s'évadant 3 jours plus tard il rejoint l'Angleterre. Le 30 juin, il se met aux ordres du général de Gaulle à Londres, le même jour que l'amiral Muselier. C'est le 1^{er} juillet qu'au cours d'une entrevue entre de Gaulle, l'amiral Muselier et Thierry d'Argenlieu qu'est adoptée la

croix de Lorraine comme emblème de la France libre¹. Muselier donne l'ordre aux bâtiments de la France libre et aux avions d'arborer la croix de Lorraine en pavillon de beaupré ou sur le fuselage. Le même mois de juillet, Thierry d'Argenlieu devient chef d'état-major des Forces navales françaises libres et, à ce titre, participe à l'expédition de Dakar du 23 au 25 septembre. Ayant à son bord une délégation venue parlementer et malgré son drapeau blanc en poue, l'embarcation subit un violent tir de mitrailleuse mais réussit à s'échapper, avec des blessés à bord, dont Thierry d'Argenlieu, sérieusement atteint.

Ce même mois de septembre, le Père Louis de la Trinité est déchu de sa charge de vicaire provincial des Carmes de Paris pour une attitude jugée incompatible avec son état religieux, mais aussi de trahison envers le régime de Vichy largement soutenu par l'Église de France.

En novembre, d'Argenlieu dirige les opérations navales de l'opération de conquête du Gabon à bord du *Savorgnan de Brazza*.

Le 29 janvier 1941, Thierry d'Argenlieu est l'un des 5 premiers compa-

1. De Gaulle dans ses mémoires attribue l'idée à Thierry d'Argenlieu qui, dans ses propres mémoires, en décerne la paternité au VA Muselier. Les relations qui se sont tendues entre le Général et Muselier après l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon, expliquent sans doute cette divergence.

gnons et devient le premier chancelier de l'ordre, charge qu'il occupera jusqu'en 1958. Membre du Conseil de défense de l'Empire, il est envoyé en mission au Canada en mars puis nommé haut-commissaire de France pour le Pacifique, doté des pleins pouvoirs. Si le ralliement de Wallis-et-Futuna se passe sans encombre en mai 1942, l'autoritarisme du haut-commissaire suscite une révolte à Nouméa, calmée seulement par l'imminence d'une attaque japonaise.

De retour à Londres en 1943, il est nommé chef des Forces navales française libres en Grande-Bretagne le 19 juillet. Le 14 juin 1944, c'est à bord du torpilleur *La Combattante* qu'il commande, que le général de Gaulle débarque en France et les deux hommes gagnent Paris le 25 août.

Amiral Nord, ayant autorité sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, chef d'État-Major adjoint, il est nommé vice-amiral en décembre 1944.

En avril 1945, il représente la France aux négociations de San Francisco qui aboutiront à la création de l'ONU.

Après la guerre.

16 Le 16 août 1945, le général de Gaulle nomme Thierry d'Argenlieu haut-commissaire de France commandant en chef pour l'Indochine avec pour mission de mettre en place une fédération des peuples de la péninsule indochinoise. Arrivé à Saïgon le 31 octobre, Thierry d'Argenlieu y retrouve le général Leclerc avec lequel il ne s'entend pas du tout, en particulier sur l'attitude à avoir dans les négociations avec Hô Chi Minh : les relations sont bonnes entre le nationaliste communiste et le général qui a réussi la reconquête de la totalité de la péninsule contre les Japonais puis les « rebelles ». Thierry d'Argenlieu, furieux des accords Hô-Sainteny, approuvés par Leclerc, qui, le 6 mars 1946, reconnaissent « la République du Viet Nam comme un état libre ayant son gouvernement, son Parlement, son armée et ses finances » les qualifie de « Munich indochinois ». Lui-même est partisan d'une fédération indochinoise de cinq états largement autonomes mais ne veut pas être contraint par des accords négociés sans lui. Le 24 mars, une entrevue entre d'Argenlieu et Hô Chi Minh, à bord de l'*Émile Bertin*, en baie d'Along, en présence de Sainteny, se passe très mal

et l'amiral, dans une rage noire, demande à Salan de « rappeler Leclerc à la raison. » Alors qu'Hô Chi Minh et Salan sont partis en France poursuivre les négociations, et que Leclerc a été nommé en Afrique du Nord, le haut-commissaire proclame une République de Cochinchine le 1^{er} juin 1946. Thierry d'Argenlieu est nommé amiral, trois mois après l'avoir été vice-amiral d'escadre. À la suite d'un accrochage sanglant entre deux patrouilles française et vietnamienne intervenues le 19 novembre, Thierry d'Argenlieu donne l'ordre de bombarder Haïphong, provoquant des milliers de morts et conduisant le 19 décembre à une violente attaque du Viet-Minh contre Hanoï, début d'une guerre qui va durer plus de 7 ans. Contrairement à Leclerc qui, revenu pour une brève mission le 28 décembre, juge qu'il faut résoudre le problème politiquement et non militairement, l'amiral en fait une croisade : « le communisme, à l'instar du nazisme, doit être combattu pour des raisons aussi spirituelles que politiques. Il n'est pas question de transiger avec un Viet-Minh armé par l'URSS et la Chine. »

Maintenu par des gouvernements successifs de la 4^e République, dont celui de Blum, Thierry d'Argenlieu est enfin rappelé en France où il se retire au couvent des Carmes de Brest pour y reprendre l'habit. En 1947, il procède au mariage religieux de Philippe de Gaulle. Vieillissant, il se démet en 1958 de ses fonctions de chancelier de l'ordre de la Libération et meurt à Brest le 7 septembre 1964. Il est inhumé dans l'Oïse, à Avrechy, proche d'Argenlieu, ville d'où était originaire sa famille.

Personnage controversé, son image de « moine-soldat » est très brouillée de multiples façons en particulier par son rôle en Indochine qui a forgé sa légende noire, mais aussi pour son goût des décorations² qui lui valut dans la Marine, où on aime les contrepèteries, le surnom de « Tient lieu d'argenterie », résumé en « ruolz³ », ou encore celui de « carme naval ».

2. Outre la croix de compagnon, il avait la grand-croix de la Légion d'honneur, la médaille militaire, la croix de guerre 39-45 avec 3 palmes, la croix de guerre des TOE avec palme, la médaille de la Résistance avec rosette, la médaille des blessés, la médaille du Sauvetage, la croix de guerre belge avec palme. Il était aussi commandeur de l'ordre de Léopold en Belgique et commandeur de l'ordre du bain en Grande-Bretagne. Remarquons toutefois qu'aucune de ces décorations n'était de complaisance...

3. Le ruolz est un alliage de cuivre, nickel et argent mis au point par le comte Henri de Ruolz.

Jean Simon est né le 30 avril 1912 à Brest où son père était conservateur des hypothèques. Après des études au Prytanée de la Flèche, puis au Lycée Saint-Louis à Paris, il intègre Saint-Cyr en 1933. À sa sortie en 1935, le jeune sous-lieutenant est affecté au régiment d'infanterie coloniale du Maroc à Aix-en-Provence, avant d'être nommé l'année suivante, en août 1935, au 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais de Saint-Louis. Mais, passionné par le Sahara, il s'intéresse aux affaires religieuses et politiques de Mauritanie, réalisant un travail approfondi sur les nomades Regueibat qui, en fonction des pâturages, voyagent entre les confins algéro-marocains, le Rio del Oro et la Mauritanie. Cette étude lui vaut d'être affecté en Mauritanie en 1937 au commandement de la subdivision de Tichitt, proche du Soudan, zone désertique où vivent environ 18 000 nomades. Promu lieutenant, il sert à la déclaration de guerre au 42^e bataillon de mitrailleurs malgaches devenu la 42^e demi-brigade de mitrailleurs indigènes coloniaux. Début janvier 1940, il est volontaire pour servir comme observateur en avion, suivant un cours de formation à la base aérienne de Tours où il devient l'ami du sous-lieutenant Pierre Messmer avec lequel, refusant l'armistice, il rejoint Marseille. Dans ce port les deux hommes participent début juillet à la prise d'un bâtiment italien, le *Capo Olmo*. Le navire qui faisait partie d'un convoi, est détourné sur Gibraltar par un commando mené par Hubert Vuillemin commandant de la marine marchande.

Jean Simon arrive à Liverpool le 17 juillet et s'engage immédiatement dans les Français libres, engagement qui prend date à compter du 26 juin, jour du mouillage à Gibraltar. Après un bref séjour au dépôt de l'Olympia, il est affecté à la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère, comme chef de section à la compagnie des mitrailleuses et engins.

Il prend part avec son unité à l'opération de Dakar puis rejoint Douala le 10 octobre. Il participe aux opérations du Gabon, à la campagne d'Érythrée. En mars 1941, il se distingue lors d'une opération pour faire sauter contre la voie ferrée entre Cheren et Asmara, ce qui lui vaut une citation

à l'ordre de l'armée et une *mentioned in dispatches* des Britanniques, équivalente à la distinction française. Cité de nouveau pour son action lors de la prise de Massaoua le 9 avril 1941, Jean Simon est fait compagnon de la Libération, et le général de Gaulle lui remet la croix à Qastina en Palestine peu après.

Pendant la campagne de Syrie il est blessé le 21 juin et perd un œil. Après une longue convalescence à Nazareth, Bethléem et Jérusalem – quel périple chrétien ! – il rejoint sa compagnie à Homs le 1^{er} octobre alors qu'il est capitaine depuis le 26 juin.

Sous les ordres du général Koenig, il prend une part active à la campagne de Libye à la tête de sa *jock-column*, unité légère motorisée et est de nouveau cité à l'ordre de l'armée pour avoir conduit avec calme et réflexion l'attaque réussie d'une



force ennemie de 14 chars, d'autocanons et d'infanterie. De même lors du siège de Bir-Hakeim du 27 mai au 11 juin 1942, il se distingue et reçoit une nouvelle citation. De retour en Égypte, il prend part à la bataille d'El-Alamein, puis combat en Tunisie avant de passer en Italie. Participant aux combats du Garigliano, de Pontecorvo, de Rome et de Radicofani, il débarque en Provence le 30 août 1944 avec l'armée du général de De Lattre de Tassigny. Aux combats de Lyon puis de Belfort il est blessé à Masevaux par un éclat d'obus sur la côte 880 devant Thann, ce qui ne l'empêche pas de prendre part aux combats de libération de Strasbourg et de Colmar, avant de terminer la guerre dans les Alpes du Sud au massif de l'Authion.

Jean Simon termine la guerre avec 7 citations à l'ordre de l'armée, une à l'ordre du corps d'armée et une à celui de la division. Nommé au cabinet de De Gaulle en 1945, il s'occupe du bureau des FFL.

Après la guerre.

En 1946, Jean Simon sert à l'état-major de l'inspection des Forces terrestres d'Outre-mer avant de rejoindre en 1947 Cao bang, à la frontière chinoise comme lieutenant-colonel au 3^e régiment étranger d'infanterie dont il prend le commandement l'année suivante. Il réussit à dégager le poste de Phu tong Hoa attaqué par 5 000 Viet-Minh, mais est blessé aux jambes et au dos le 28 février 1948 et, de nouveau, cité deux fois à l'ordre de l'armée.

De retour en France en 1950, il est admis l'année suivante à l'École supérieure de guerre et aux cours supérieurs interarmées. Promu colonel en 1952, chef du 3^e bureau de l'Armée de terre, il s'occupe de la sélection du contingent et met au point une instruction plus rationnelle et performante.

En novembre 1956, il participe à l'opération de Suez, en lien avec l'armée israélienne. En 1957, attaché militaire Terre à l'ambassade de Londres, il est aussi attaché des trois armes à Dublin. Il siège comme expert au comité restreint de la conférence quadripartite⁴ du désarmement de Londres.

Général de brigade en 1960, il commande en Algérie la zone est en Grande Kabylie avec la 27^e division alpine puis, plus tard, la zone Centre-Oranais et la 29^e division d'infanterie, recevant deux citations à l'ordre de l'armée et du corps d'armée.

Représentant militaire aux pourparlers de paix, il participe à la signature des accords d'Évian en juin 1961 avant d'être désigné au commandement de Saint-Cyr et de l'École militaire interarmes. Général de division en 1964, il commande le 1^{er} corps d'armée de Nancy et, promu général de corps d'armée en 1967, il devient gouverneur militaire de Lyon, commandant la 5^e région. En 1969, il est nommé inspecteur général de l'Armée de terre. Général d'armée en 1970, il quitte le service actif le 1^{er} mai 1973 pour être placé à la tête du secrétariat général de la Défense nationale jusqu'en 1977, développant l'enseignement de la défense dans les universités et les grandes écoles.

4. Jules Moch pour la France, Zorine pour l'URSS, Stassen pour les USA et Omsrygore pour le Royaume-Uni.

En septembre 1978, il est nommé chancelier de l'ordre de la Libération pour 4 ans, fonctions reconduites en 1982, 1986, 1990, 1994 et 1998. À ce titre il suscite la signature le 3 décembre 1981 d'un pacte d'amitié et de solidarité entre les 5 communes compagnons de la Libération, texte complété par la loi du 26 mai 1999 qui crée le Conseil national des communes compagnons de la Libération. En 2000, paraît aux Presses de la Cité son ouvrage *La saga s'un Français libre*.

Ayant quitté ses fonctions de chancelier en septembre 2002, le général Simon meurt un an plus tard le 28 septembre 2003 à Cherbourg où il s'est retiré. Après les obsèques aux Invalides, il est inhumé à Querqueville, dans la Manche⁵.

Fred Moore

Fred Moore raconte très simplement ses origines : « Je suis né à Brest, le 8 avril 1920, d'un père officier dans la Royal Navy, Frederick Moore, né le 10 janvier 1893, et d'une mère française, Andrée Breton, née le 12 mai 1895, issue d'une famille bretonne très catholique. Ils se rencontrent à la fin de l'année 1913, lors d'une escale à Brest de la flotte anglaise de l'Atlantique. Ils se fréquentent pendant toute la durée de la guerre, chaque fois que cette flotte doit charbonner et ravitailler, environ tous les deux mois. Les Britanniques connaissent la rade de Brest qu'ils trouvent plus « sympathique » que celle de Portsmouth dont ils dépendent. [...] D'autres opportunités plus joyeuses, je le suppose, s'offrent aux marins anglais dès leur débarquement. Mes parents se marient le 16 juillet 1916. Mon père est anglican mais il a la courtoisie d'offrir à ma mère le choix de se

21

5. Le général Simon était grand-croix de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 39-45, croix de guerre des TOE, croix de la Valeur militaire, médaille de la Résistance, médaille des blessés, médaille coloniale avec agrafes Érythrée, Libye, Bir-Hakeim, Afrique française libre, Extrême-Orient, médaille des Services volontaires dans la France libre, médaille commémorative des opérations de Sécurité et de Maintien de l'ordre en Afrique du Nord, agrafe Algérie, médaille d'honneur de l'Éducation physique et des sports, commandeur des palmes académiques, Distinguished Service Order (GB), Military Cross, *Mentioned in dispatches* (GB), commandeur du Royal Victoria Order (GB), Bronze Star Medal (USA), médaille de guerre du Brésil, commandeur de l'Étoile noire du Bénin, commandeur du Nicham Iftikar (Tunisie).

marier dans sa paroisse catholique, à l'église Saint-Martin. » Lorsque Fred Magloire Hippolyte Moore naît à 15 h ce 8 avril, il est déclaré « sujet anglais ». Son père, commerçant, est âgé de 27 ans et sa mère de 24. Les témoins sont Magloire Breton, commerçant, aïeul maternel de l'enfant, et Hippolyte Breton, grand-oncle du nouveau-né.



L'année suivante, en 1921, la famille part s'installer à Amiens et c'est dans cette ville que Fred fait ses études avant d'intégrer l'École nationale d'optique de Morez dans le Jura.

Trop jeune pour être mobilisé à la déclaration de guerre, il s'engage en mai 1940 comme volontaire pour le bataillon de l'air n° 117 basé à Chartres. Mais la campagne de France l'empêche de rejoindre son unité et il revient à Brest où ses parents et son frère se sont repliés après l'occupation d'Amiens.

Refusant l'armistice, il quitte la petite Bretagne pour la grande le 19 juin, à bord d'un bateau à voile, en compagnie de son jeune frère. Le 1^{er} juillet, il s'engage dans les Forces aériennes françaises libres. Titulaire du permis de conduire depuis ses 18 ans, ce qui était encore assez rare, il est affecté à la 1^{re} compagnie de train avec laquelle il prend part à l'expédition de Dakar en septembre. En décembre, il est désigné pour suivre les cours d'élève officier au camp Colonna d'Ornano à Brazzaville. Il est nommé aspirant le 14 juillet 1941 et nommé à Beyrouth, dans les troupes du Levant.

Le 1^{er} septembre 1941, il est affecté comme chef du 2^e peloton du 1^{er} escadron du groupe de reconnaissance de corps d'armée des spahis marocains à Damas où il entraîne ses hommes en vue d'opérations à venir en Libye. En avril 1942, son unité qui devient le 1^{er} régiment de marche des spahis marocains est envoyée en Égypte. À la tête de son peloton il prend part aux campagnes d'Égypte, de Libye puis de Tunisie où, le 6 mars 1943, avec ses hommes, il arrête à deux reprises sur l'Oued Gargour des engins blindés ennemis très supérieurs en nombre, permettant ainsi au gros des troupes

d'intervenir victorieusement. En avril, il participe aux combats du Djebel Fadeloun menés par les forces du général Leclerc. Ayant servi pendant un mois et demi, en juillet-août à la garde d'honneur du général de Gaulle à Alger, il rejoint ensuite son régiment au Maroc où se constitue la 2^e division blindée. Le 10 avril 1944, l'ensemble de ces troupes embarque pour l'Angleterre et, en juin débarque en Normandie à Grandcamp-Maisy le 2 août. Fred Moore, promu lieutenant en juin, combat en Normandie mettant hors de combat entre le 15 et le 29 août 3 canons antichars, capturant plus de 100 ennemis et un important matériel tout en n'y perdant que 2 hommes.

Le 25 août, pour la libération de Paris il prend une part active à la prise de l'École militaire puis, deux jours plus tard à la bataille de Dugny-Le Bourget. Lors de la campagne des Vosges son bataillon s'illustre le 23 septembre à Buriville, infligeant à l'adversaire d'importantes pertes humaines et matérielles. En Alsace, il participe aux combats de Mittelbronn devant Sarrebourg le 20 novembre, à la libération de Strasbourg le 23 puis aux prises de Plobstein, Krafft et Gerstheim du 28 au 30. En avril 1945, il combat devant La Rochelle et, une fois la ville délivrée, participe aux derniers épisodes de la campagne d'Allemagne. Le 17 novembre 1945, il est fait compagnon de la Libération⁶.

Après la guerre.

Démobilisé en avril 1946, il retrouve ses compétences initiales en ouvrant à Amiens une entreprise d'optique.

Promu capitaine de réserve en 1950, Fred Moore est rappelé sous les drapeaux en mai 1956 et retrouve ses chers spahis marocains, cette fois au sein du 6^e régiment dont il commande le 4^e escadron.

Chef d'escadron de réserve en octobre 1958, lieutenant-colonel en 1966 et colonel en 1971, il fait régulièrement des périodes de réserve avant d'atteindre l'honorariat de son grade le 8 avril 1982.

6. Grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45, médaille des évadés, médaille coloniale, agrafes Libye, Tunisie, croix du combattant volontaire 39-45, croix du combattant volontaire de la Résistance, officier des Palmes académiques, médaille des Services militaires volontaires, médaille commémorative des services volontaires dans la France libre, médaille commémorative des opérations de Sécurité et le Maintien de l'ordre en Algérie, Presidential Unit Citation (USA), officier du Nicham Iftikar (Tunisie), officier du Ouissam Alaouite (Maroc).

Élu député d'Amiens en 1958, il est conseiller technique auprès du compagnon de la Libération ministre de l'Industrie Michel Maurice-Bokanowski, entre 1962 et 1964 puis membre du Conseil économique de 1964 à 1966. En 1969, au départ du général de Gaulle, il abandonne toutes ses fonctions politiques pour ne se consacrer qu'à son métier d'opticien, dont il occupe des responsabilités nationales et européennes, ainsi qu'à différentes affaires comme la Société industrielle de développement électronique et nucléaire dont il est le P-DG de 1969 à 1974.

Le 11 octobre 2011, Fred Moore est nommé chancelier de l'ordre de la Libération, succédant à François Jacob (1920-2013), prix Nobel de médecine, membre des Académies des Sciences et française. Il est nommé le 16 novembre 2012, délégué national du Conseil national des communes « compagnons de la Libération », chargé de maintenir la pérennité de l'ordre même après la mort du dernier compagnon. En 2014, il fait paraître *Toujours Français libre*⁷ ! qui témoigne de son engagement et de sa ligne de conduite permanente. Renouvelé en 2015, il démissionne en janvier 2017 et est nommé chancelier d'honneur en avril. Il meurt peu de mois plus tard, le 16 septembre de la même année.

7. Elytis, Bordeaux.